

Paris, le lundi 4 mai 2020

COMMUNIQUE DE SOS MEDECINS

**La visite à domicile, une réponse aux défis  
qui se posent à notre système de santé**

La crise sanitaire la plus grave de l'Histoire de notre pays a demandé une réorganisation du système de soins à tous les niveaux.

Les associations SOS Médecins ont été très réactives. Elles se sont adaptées dans leur mode de fonctionnement en mettant en place des filières « Covid-19 », en développant la téléconsultation, en augmentant leurs capacités pour le conseil téléphonique, en réorganisant leur front de garde, etc. Ceci pour répondre efficacement aux besoins de ses partenaires de toujours que sont le SAMU, les médecins traitants avec qui elles travaillent en complémentarité, les EHPAD, les établissements médico-sociaux, et afin de continuer à assumer toutes les missions quotidiennes de service public et de soins à la personne.

**La pertinence épidémiologique des données de SOS Médecins** est un des éléments qui a permis de suivre l'évolution du Covid-19 en ambulatoire. Évolution qu'il faudra surveiller plus attentivement dans la phase de déconfinement.

Plusieurs décisions ont été prises et validées suite à des discussions entre le ministère des Solidarités et de la Santé, la Direction générale de la santé et la Caisse nationale d'assurance maladie. Ces décisions ont visé à optimiser les moyens de prise en charge.

SOS Médecins France salue la possibilité d'utiliser, à titre dérogatoire dans le contexte Covid-19, la téléconsultation et, si pas d'infrastructure numérique suffisante, le téléphone pour soigner les patients, à un tarif équivalent à une consultation présenteielle (25€). Récemment, une majoration pour les visites en EHPAD a été mise en place.

SOS Médecins France trouve que ces initiatives vont dans le bon sens mais **nous restons dans l'incompréhension concernant l'absence de valorisation de la visite à domicile, c'est même inacceptable.**

Alors que la population est confinée, que les patients retardent le moment de se rendre dans les services d'urgences de peur d'être contaminés par le Covid-19 mais que l'urgence médicale persiste, le tarif pour se rendre au chevet d'un malade à la demande du centre 15, du médecin traitant ou de nos centres d'appel est toujours de 35€.

Cela fait plus de 15 ans que la majoration de déplacement (MD) de 10€ en journée n'a pas évolué, l'indemnité de déplacement de 3,5€ pour les visites en permanence de soins n'a jamais été actualisée. Ainsi, le dimanche, la consultation en maison médicale est à 51,50€ et la visite à domicile après régulation est à 55€.

Les visites à domicile permettent de réaliser un examen optimisé, surtout dans le contexte Covid-19. Outre la mesure de saturation en oxygène, il y a une auscultation pulmonaire, un électrocardiogramme ou une échographie, une glycémie capillaire. Ces examens



complémentaires sont fondamentaux et permettent de laisser un malade au domicile et de ne pas surcharger les urgences car la levée de doute est de très grande qualité.

Les médecins des associations sont présents 365j/an et 24h/24, et renforcent leurs horaires depuis le début de la crise sanitaire. Ils ont examiné jusqu'à présent plus de 46 000 patients dont les symptômes sont liés au Covid-19, et cela continue.

**Au moment du déconfinement qui se prépare, la visite à domicile sera un outil précieux et elle jouera un rôle particulier pour isoler les patients suspects.** Nous ajoutons que le virage ambulatoire et le maintien à domicile des plus fragiles renforcent la pertinence de la visite au chevet du malade.

En parallèle, des structures sont déjà financées par l'État pour aller au domicile des patients faire des tests lors du déconfinement réalisés par des infirmiers. C'est une bonne idée, mais optimisons les ressources ! SOS Médecins le fait déjà pour 70% de la population. Il serait plus judicieux d'utiliser ces nouveaux moyens dans les zones où SOS Médecins ne peut pas intervenir. D'autant que sur les zones couvertes par SOS Médecins, nous sommes très souvent appelés secondairement pour une évaluation clinique plus poussée.

Le vieillissement de la population et les prédictions, compte tenu du nombre de personnes en perte d'autonomie, vont en augmentant chaque année. La visite à domicile va prendre un sens particulier. **SOS Médecins France demande une revalorisation de la visite à domicile de toute urgence**, il ne faut pas que cette injustice tarifaire soit à l'origine d'un désengagement des médecins de terrain, au risque de voir des ambulances faire la queue devant des services d'urgences déjà surchargés.

*« Monsieur le Ministre des Solidarités et de la Santé, Monsieur le directeur de la CNAM, entendez-nous !!! »* Pierre-Henry Juan, président SOS Médecins France

**A propos de SOS Médecins France :**

*SOS MEDECINS FRANCE est une fédération qui rassemble 63 associations autour d'un objectif commun : le développement d'un réseau de permanence de soins et de soins non programmés en France dans un esprit de coopération et de service à la population.*

*SOS MÉDECINS FRANCE est le premier réseau d'urgence et de permanence de soins en France : 6,3 millions d'appels traités, 2,6 millions de visites à domicile, 1,1 million de consultation et une disponibilité des équipes 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.*